

Communauté de Communes



SERVICE PUBLIC
DE PREVENTION et de GESTION des
DECHETS MENAGERS et ASSIMILES

RAPPORT D'ACTIVITE

2020

SOMMAIRE

Moyens mises en œuvre	P. 3
• La Communauté de Communes et sa compétence collecte	
• Le Syndicat Mixte d'Etudes et de Traitement et sa compétence traitement	
• Les actions de communication	
Prévention	P. 5
La collecte des déchets	P. 5
• Les indicateurs techniques	
○ La population desservie	
○ Le planning de collecte	
○ Le dispositif de collecte	
○ La dotation et maintenance des bacs d'Ordures Ménagères Résiduelles	
○ Le tonnage collecté	
○ Le tonnage valorisé	
• Les indicateurs financiers	
○ Les dépenses de collecte (CCAA)	
○ Les dépenses de traitement (SMET)	
○ Les dépenses d'amortissement des investissements	
○ Les recettes de valorisation	
Déchèterie	P. 9
• Les indicateurs techniques	
○ Le gardiennage en régie	
○ Les modalités de fonctionnement	
○ Les horaires d'ouverture	
• Les indicateurs financiers	
○ Les dépenses de transport et de traitement (SMET)	
○ La synthèse des coûts liés aux déchets réceptionnés et traités	
○ Les recettes de valorisation	
Synthèse des coûts du service	P.13

La Communauté de Communes de l'Aire à l'Argonne est née de la fusion en 2017 de la Communauté de Communes de Triaucourt-Vaubecourt et de la Communauté de communes entre Aire et Meuse et couvre un territoire rural de 6 579 habitants, regroupé en 47 communes.

Elle assure la compétence « collecte des déchets ménagers ». Elle a délégué la partie « traitement » au Syndicat Mixte d'Etudes et de Traitement de la Meuse. Ce dernier traite les déchets collectés en porte à porte, les déchets réceptionnés en déchèterie et le verre déposé dans les bornes.

Depuis le 1^{er} juillet 2018, le Service Public d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés est financé par la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitatives (REOMI).

La gestion des déchets ménagers et assimilés comprend :

- la collecte en porte à porte des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR), des emballages et des papiers à recycler
- l'enfouissement des Ordures ménagères Résiduelles et le recyclage des emballages et des papiers / cartons
- la collecte des points d'apport volontaire du verre et son recyclage
- la gestion de 2 déchèteries
- la mise en place d'actions en faveur de la prévention et de l'économie circulaire

La Communauté de Communes de l'Aire à l'Argonne et sa compétence collecte

Elle se traduit par :

- la collecte sélective des Ordures Ménagères Résiduelles, des recyclables secs et du verre
- la réception des déchets des ménages et des petites entreprises sur 2 déchèteries (Vaubecourt, Ville devant Belrain)

↳ Pour assurer ce service à la population, elle dispose de moyens humains et financiers.

Les moyens humains sont :

- 1 chargée de mission Environnement (0.5 ETP)
- 1 adjoint administratif en charge de la facturation (0.3 ETP)
- 2 gardiens de déchèterie (0.7 ETP)
- 1 service technique

Ce service est financé par :

- La Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitatives (R.E.O.M.I)
- Certaines subventions suivants les dossiers d'optimisation du service en cours et les investissements (Etat, Région, ...)
- Les soutiens financiers des éco-organismes calculés en fonction des tonnages de matériaux valorisés et des actions de communication mises en place
- La vente des matériaux à recycler ou/et à valoriser

Les prestations de collecte et de tri des recyclables secs sont effectuées par :

- la société Eco Déchets qui assure la collecte des déchets ménagers et assimilés (OMR, recyclables secs)
- le centre de tri Paprec Lorraine situés à Dieulouard

Le Syndicat Mixte d'Etudes et de Traitement et sa compétence traitement et prévention

Le SMET est un syndicat mixte en charge des **études et du traitement des déchets ménagers et assimilés de la Meuse**. Créé en juin 2014, le SMET est né sous l'impulsion du Département de la Meuse, et grâce à la volonté d'élus locaux. Ils regroupent 10 collectivités soit 102 622 habitants en 2019.

Collectivités adhérentes aux compétences Etudes et Traitement :

- Communauté d'Agglomération du Grand Verdun
- Communauté de Communes de Damvillers Spincourt
- Communauté de Communes du Pays d'Étain
- Communauté de Communes du Territoire de Fresnes en Woëvre
- Communauté de Communes du Sammiellois
- Communauté de Communes Val de Meuse-Voie Sacrée
- Communauté de Communes De l'Aire à l'Argonne
- Communauté de Communes Argonne-Meuse
- Communauté de Communes des Portes de Meuse

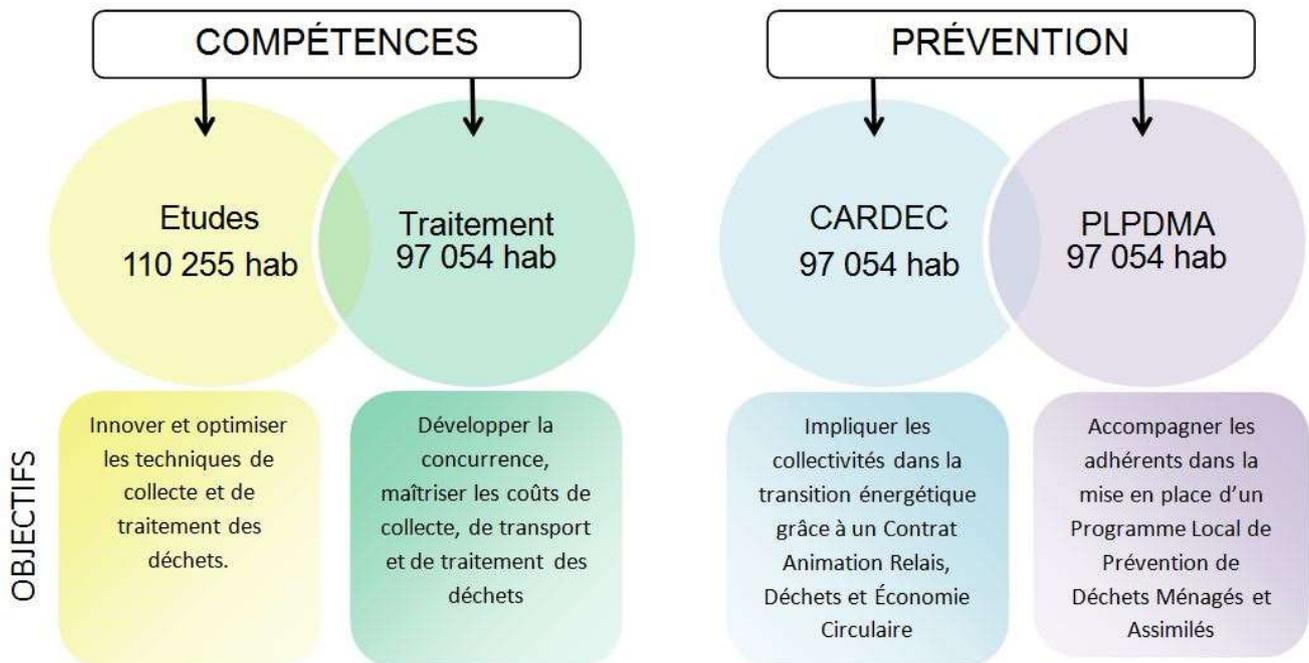


Collectivité adhérente uniquement à la compétence Etudes :

- Communauté de Communes Côtes de Meuse-Woëvre

La CCAA a délégué au SMET les missions suivantes :

- La collecte du verre en borne d'apport volontaire
- Le traitement des Ordures Ménagères Résiduelles (O.M.R.)
- Le traitement des emballages ménagers et des papiers / cartons à recycler
- La prévention des déchets dont le compostage domestique



Le SMET a souscrit auprès de l'ADEME en 2018 et pour une durée de 3 ans un **Contrat d'Animation Relais, Déchets et Économie Circulaire**. Afin de répondre à la réglementation du code de l'environnement, le SMET accompagne également les collectivités dans la mise en place d'un **Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)**.

Le traitement des déchets ménagers issus de la collecte hebdomadaire repose sur trois axes :

- ❶ **L'enfouissement des Ordures ménagères Résiduelles** dans l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) à Pagny
- ❷ **Le recyclage du verre**
- ❸ **La valorisation matière des emballages et de tous les papiers / cartons**

Le tri et le conditionnement des matériaux issus de la collecte sélective sont effectués sur le centre de tri de Paprec à Dieulouard.

Les actions de communication

Edition

- Calendrier annuel des collectes
- Guide de tri
- Information sur le site internet et la page facebook de la collectivité

Sensibilisation des acteurs locaux (élus, habitants, entreprises, scolaires)

- La CCAA met en place chaque année des réunions de travail avec les élus locaux
- Les habitants, les entreprises sont renseignés sur appel téléphonique
- Le SMET met en place des actions autour de la prévention des déchets

THEME	ACTIONS DEPLOYEES
Compostage	Tri et compostage des déchets du pôle restauration de la collectivité (Cantine scolaire, portage de repas à domicile)
Restauration collective	Achat de proximité
Recyclage	Sensibilisation des collégiens au tri des déchets et au gaspillage alimentaire
Réemploi	CLSH : Atelier créatif à partir d'éléments issus des déchèteries, de la collecte sélective (cartons, bois,)

PREVENTION

En collaboration avec ses collectivités adhérentes, le SMET mène également des actions de prévention et de communication auprès des habitants, afin de réduire la quantité de déchets produits sur son territoire. Ces actions sont réalisées dans le cadre d'un PLPDMA commun à neuf collectivités et porté par le SMET.

Douze actions ont été sélectionnées et s'articulent autour de quatre axes :

1. Encourager la gestion de proximité des biodéchets
2. Donner une seconde vie aux déchets
3. Renforcer les actions emblématiques (Stop pub, gaspillage alimentaire, etc.)
4. Être exemplaire en matière de prévention des déchets

Opération de compostage individuel

Principe : L'opération de compostage repose sur une démarche volontaire des ménages. La Communauté de communes propose à prix réduit aux habitants du territoire des composteurs. Les personnes sont informées régulièrement de l'opération.

Matériel proposé en 2020 : Composteur en bois de 400 L / composteur bois de 600 L

☞ La CCAA remet les composteurs avec un bio seau et un guide de compostage.

Historique des composteurs distribués

ANNEE	Plastique (325 L)	Bois (400 L)	Bois (600 L)	Composteurs distribués	Participation usagers
2018	5	5	6	16	350 €
2019	2	5	0	7	145 €
2020	0	4	6	10	335 €

COLLECTE SELECTIVE**LES INDICATEURS TECHNIQUES****Population desservie** : CAP barème F**Population selon dernier recensement INSEE au 01/01/2020**

6 579 habitants

Planning de collecte

ORDURES MENAGERES RESIDUELLES et des RECYCLABLES	
LUNDI	Baudrémont, Belrain, Courcelles en Barrois, Erize la Brulée, Fresnes au Mont, Gery, Gimécourt, Lahaymeix, Lavallée, Levoncourt, Lignièrès sur Aire, Bouquemont, Rupt devant Saint Mihiel, Thillombois, Ville devant Belrain, Villotte sur Aire, Woimbey
ORDURES MENAGERES RESIDUELLES	
MARDI	Les Hauts de Chée, Louppy le Château, Seigneulles, Villotte devant Louppy, Nicey sur Aire, Pierrefitte sur Aire, Longchamps sur Aire, Les Marats, Condé, Génicourt sous Condé, Louppy sur Chée, Hargeville
JEUDI	Autrécourt sur Aire, Beaulieu en Argonne, Brizeaux, Evres, Foucaucourt sur Thabas, Ippécourt, Lavoye, Nubécourt, Bulainville, Fleury, Senard, Triaucourt en Argonne, Aubercy, Waly
VENDREDI	Chaumont sur Aire, Courcelles sur Aire, Erize la Petite, Rignaucourt, Issoncourt, Mondrecourt, Lisle en Barrois, Pretz en Argonne, Rosnes, Erize la Grande, Rembercourt Sommaisne, Vaubécourt, Neuville en Verdunois, Courouvre, Deuxnouds devant Beauzé, Seraucourt, Beauzée sur Aire

COLLECTE des RECYCLABLES SECS		
MARDI	Semaine paire	Les Hauts de Chée, Louppy le Château, Seigneulles, Villotte devant Louppy, Nicey sur Aire, Pierrefitte sur Aire, Les Marats, Condé, Génicourt sous Condé, Louppy sur Chée, Hargeville
	Semaine impaire	Baudrémont, Belrain, Courcelles en Barrois, Erize la Brûlée, Erize Saint Dizier, Fresnes aux Mont, Gery, Gimécourt, Lahaymeix, Lavallée, Levoncourt, Lignièrès sur Aire, Bouquemont, Rupt devant Saint Mihiel, Thillombois, Ville devant Belrain, Villotte sur Aire
JEUDI	Semaine paire	Chaumont sur Aire, Courcelles sur Aire, Erize la Petite, Rignaucourt, Issoncourt, Mondrecourt, Lisle en Barrois, Pretz en Argonne, Rosnes, Erize la Grande, Rembercourt Sommaisne, Vaubécourt, Neuville en Verdunois, Courouvre, Deuxnouds devant Beauzée, Seraucourt, Beauzée sur Aire
	Semaine impaire	Autrecourt sur Aire, Beaulieu en Argonne, Brizeaux, Evres, Foucaucourt sur Thabas, Ippécourt, Lavoye, Nubécourt, Bulainville, Fleury, Senard, Triaucourt en Argonne, Aubercy, Waly

Dispositif de collecte

FLUX	CONTENANT	FREQUENCE
Ordures Ménagères Résiduelles	Bac rouge avec puce 120 L / 180 L / 240 L / 660 L	1 fois/semaine
Journaux / Magazines Emballages en plastique et métallique Cartonnettes / Tétra	Bac jaune 240 L / 660 L	1 fois tous les 15 jours
Verre	Borne d'apport volontaire	Selon un planning pré établi

Les établissements publics, les entreprises, les commerces et les maisons de retraite sont collectés en même temps que les particuliers selon le calendrier de ramassage.

Dotation et maintenance des bacs d'Ordures Ménagères Résiduelles :

- Les volumes de bacs OMR sont affectés suivant le nombre de personne dans le foyer
 - Bacs de 120 litres : 1 à 2 personnes
 - Bacs de 180 litres : 3 à 4 personnes
 - Bacs de 240 litres : 5 personnes et plus
- Les entreprises, les associations, les salles des fêtes et l'habitat collectif sont dotés de bacs allant de 120 litres à 660 litres selon les besoins
- Les résidences secondaires sont dotées de bacs de 120 litres

↳ La C.C.A.A. gère la livraison et la maintenance des bacs roulants. Un agent est affecté une journée/semaine à cette tâche.

Tonnage collecté (Source données du SMET)

	Population	OMR	Recyclables secs	Verre	TOTAL collecté
2018	6 594 hab.	991.8 T <i>150 Kg/hab.</i>	376.1 T <i>57 Kg/hab.</i>	323.0 T <i>49 Kg/hab.</i>	1 690.9 T 256 kg/hab.
2019	6 527 hab.	889.1 T <i>136 Kg/hab.</i>	385.3 T <i>59 Kg/hab.</i>	293.6 T <i>45 Kg/hab.</i>	1 568,0 T 240 kg/hab.
2020	6 579 hab.	845.9 T <i>129 kg/hab.</i>	396.2 T <i>60 kg/hab.</i>	316.1 T <i>48 kg/hab.</i>	1 558.2 T 237 kg/hab.

Tonnage valorisé (Source données du SMET et CITEO)

	Population	Corps creux	Corps plats (<i>Cartonnettes/papiers</i>)	Verre	TOTAL valorisé
2018	6 594 hab.	82.7 T <i>12.5 Kg/hab.</i>	237.69 T <i>36.0 Kg/hab.</i>	336.0 T <i>50.9 Kg/hab.</i>	656.5 T 99.5 kg/hab.
2019	6 527 hab.	78.0 T <i>11.9 Kg/hab.</i>	253.8 T <i>38.9 Kg/hab.</i>	293.2 T <i>45.0 Kg/hab.</i>	625.0 T 95.8 kg/hab.
2020	6 579 hab.	61.1 T <i>9.3 kg/hab.</i>	235.4 T <i>35.8 kg/hab.</i>	311.2 T <i>47.3 kg/hab.</i>	607.7 T 92.4 kg/hab.

☞ Les tonnages enfouis sont les OMR collectées et les refus de tri issus des emballages et des papiers/cartons.

Les refus de tri sont calculés selon la moyenne de 18 caractérisations annuelles prélevées au hasard dans les bennes.

LES INDICATEURS FINANCIERS

1- Les dépenses de collecte, de traitement et d'investissement

DEPENSES de COLLECTE (Matrice des coûts 2020, hors dépenses déchèterie)		
Dépenses OMR / Recyclables		Montant HT
CHARGES de STRUCTURE	Personnel administratif	20 829.91 €
PRE-COLLECTE	Logiciel facturation / Achat contenant / Dotation bac	28 324.52 €
COLLECTE	Collecte des OMR et des recyclables secs	236 359.74 €
COMMUNICATION / PREVENTION	Support / Personnel	5 868.34 €
TOTAL		316 575.66 € TTC 48.12 €/hab./an

Dont les DEPENSES d'AMORTISSEMENTS des INVESTISSEMENTS (Source CCAA)	
Nature des investissements	Montant TTC
Acquisition de bac OMR, borne à verre	14 370.30 €
Construction local bac OM	6 146.22 €
TOTAL	20 516.52 € TTC

DEPENSES de TRAITEMENT (Source SMET)		
Poste de dépenses SMET		Montant TTC
	Collecte du verre	16 627.47 €
	Tri et transfert	105 581.16 €
	Enfouissement	89 486.20 €
TOTAL en TTC		211 695.34 € TTC 32.17 €/hab./an

2- Les recettes de valorisation

Matériaux recyclés	Qté	Soutien financier Citéo	Vente de matériaux
Plastiques	48,32	31 893.18 €	3 910.63 €
Aluminium	2.19	877.20 €	675.92 €
Acier	13.42	832.04 €	1 331.51 €
Cartons/emb. papier ⁽¹⁾	75.00	13 154.63 €	2 316.88 €
Jx/magazines*	118.30	2 337.30 €	365.10 €
Gros de magasin	33.10		487.47 €
Tétra brick	5.62	1 687.20 €	56.24 €
Verre	311.15	2 091.45 €	9 056.44 €
Sous-total	608.20	50 535.70 €	18 200.19 €
Majoration à la performance		16 230.45 €	-
Soutien à la transition barème E à F		46 537.63 €	-

Les recettes estimées s'élèvent à 131 503.9 € dont 987 € dédiées aux actions de communication

Les tonnages de matières recyclables collectées et triées font l'objet à la fois :

- d'un soutien financier (CITEO) suivant les performances exprimées en kg par habitant et par an
- d'une recette issue de la vente des matériaux triés et expédiés à une entreprise spécialisée

☞ Le soutien à la connaissance des coûts s'élève à 1 010.71 €, non inclus dans les recettes de valorisation.

LES INDICATEURS TECHNIQUES

Le territoire compte 2 déchèteries :

- La déchèterie de Vaubecourt, rue Ernest Chaudron
- La déchèterie de Ville devant Belrain

Objectifs :

- ✗ Trier à la source pour valoriser davantage de déchets,
- ✗ Disposer d'une solution de proximité respectueuse de l'environnement

1/ Gardiennage en régie

Moyens humains : 0.7 ETP titulaires

Rôle des gardiens :

- ✗ Accueillir et informer les usagers,
- ✗ Accompagner l'utilisateur dans sa démarche de tri,
- ✗ Entretien de la déchetterie,
- ✗ Surveiller le remplissage des bennes et en assurer les rotations

2/ Modalité de fonctionnement

2-1- Les déchets acceptés sur les déchèteries

FLUX	VAUBECOURT	VILLE DEVANT BELRAIN
Encombrants	X	X
Déchets Verts	X	X
Gravats	X	X
Métaux	X	X
Bois	X	X
Mobilier	X	X
Papiers/Cartons	X	X
D.D.S (1)	X	X
LAMPES / D.E.E.E (2)	X	X
Huiles de vidanges	X	X
Huiles végétales	X	X
Batteries	X	X
Cartouches d'encre	X	X
Radiographies	X	X
Piles et accumulateurs	X	X
Pneus	X	X

(1) D.D.S : Déchets diffus Spéciaux (peintures, acides, bases, radiographie...)

(2) D.E.E.E : Déchets d'Équipement Électrique et Electronique

Les Déchets Dangereux Spécifiques (D.D.S.) regroupent différents produits toxiques apportés par les ménages :

- les acides et les bases (soude, débouche évier...),
- les solvants liquides (antirouilles, détergents, diluants, produit de traitement du bois),
- les produits pâteux (colles, vernis, peintures, graisses ...),
- les phytosanitaires des particuliers (désherbants, engrais, herbicides ...),
- les bombes aérosols non vidées,
- les produits non identifiés
- les emballages souillés ayant contenu un produit toxique

☞ Chaque particulier peut apporter l'ensemble des déchets susvisés gratuitement sur présentation d'un justificatif de domicile. Les déchets des communes sont acceptés au même titre que ceux des particuliers.

Dispositifs pour réceptionner les différents déchets

VAUBECOURT	VILLE DEVANT BELRAIN
5 bennes à quai : 1 Métaux / 1 Carton / 1 Mobilier / 1 Tout venant / 1 Bois	6 bennes hors quai : 2 Encombrants / 1 Mobilier 1 Carton / 1 Métaux / 1 Bois
2 cases Déchets Verts 2 cases Gravats	1 case Gravats 1 case Déchets Verts
1 abri D.D.S.	1 abri D.D.S.
1 cuve à huile minérale	1 cuve à huile minérale
	1 local Réemploi

2-2- Collecte et traitement (6 579 habitants)

Les déchets réceptionnés sont ensuite évacués et acheminés vers les divers sites de traitement.

a. Prestataires de transport retenus et mode de traitement

FLUX	PRESTATAIRE de TRANSPORT	DESTINATION	TYPE de TRAITEMENT
<i>Encombrants</i>	SUEZ	CSDU Sommauthe (08) – Pagny (54)	Enfouissement
<i>Déchets Verts</i>	Ets PIQUET	CCAA	Co-compostage
<i>Gravats</i>	SUEZ / Ets PIQUET	Belleville/Meuse et Beausite	Valorisation
<i>Ferraille</i>	Ets DEL	Saint Mihiel	Valorisation
<i>Papiers/Cartons</i>	SUEZ	PAPREC	Recyclage
<i>Huiles végétales</i>	Allô à huile	Etamples (91)	Valorisation biocarburant
<i>D.D.S</i>	SUEZ		Incineration
<i>Huiles minérales</i>	GRANDIER (Cédilor)	Merlencourt la Montagne (57)	Regénération

b. Filières à Responsabilités Elargies du Producteur (REP)

Les fabricants, les distributeurs pour leurs propres marques, les importateurs mettent sur le marché des produits générant des déchets. Dans le cadre de la REP, ils ont obligation de prendre en charge, financièrement, la gestion de leurs déchets. Ils s'organisent en éco-organismes agréés par les pouvoirs publics et mettent en place les filières de reprise. A l'échelle nationale, ces derniers assurent gratuitement le transport et l'élimination des déchets concernés auprès des collectivités et des entreprises. Ce dispositif est financé par une éco-participation payée par l'acquéreur du bien. Ainsi les flux, ci-dessous, n'engendrent aucun coût de transport et de traitement pour les collectivités en charge de la gestion des déchets ménagers et assimilés.

DECHETS CONCERNES	ECO-ORGANISMES	REMARQUES
D.D.S.(1)	Eco D.D.S.	Mise à disposition de caisses 600 litres et 80 litres
D.E.E.E.(2)	ECO SYSTEMES	Versement d'un soutien financier Mise à disposition de caisses 600 L grillagées Envie 2R Lorraine (Toul CDR)
Mobilier	Eco Mobilier	Versement d'un soutien financier Mise à disposition d'une benne Transporteur (Véolia à Maizières les Nancy)
Ampoules / Néons	RECYLUM	Mises à disposition de box

(1) D.D.S. : Déchets Dangereux Spéciaux

(2) D.E.E.E. : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

2-3- Déchets professionnels

- Aucune tarification spécifique pour les encombrants, les déchets verts et les gravats est en place.
- Les Déchets toxiques et les huiles de moteurs usagés des professionnels ne sont pas acceptés.

2-4- Déchets interdits

- Les ordures ménagères sont collectées une fois par semaine en porte à porte
- Les Déchets Toxiques en Quantité Dispersée des professionnels
- Les médicaments périmés ou non utilisés (à déposer en pharmacie)
- Les explosifs, les extincteurs
- Les déchets d'amiantes liées

3/ Les horaires d'ouverture

	HORAIRE d'ETE 01/04 au 31/10		
	LUNDI	MERCREDI	SAMEDI
VAUBECOURT	16h - 19h	14h - 19h	9h - 12h et 14h - 19h
VILLE DEVANT BELRAIN	15h - 18h	15h - 18h	14h - 18h

	HORAIRE d'HIVER 01/11 au 31/03		
	LUNDI	MERCREDI	SAMEDI
VAUBECOURT	14h - 17h	14h - 17h	9h - 12h et 14h - 17h
VILLE DEVANT BELRAIN	13h30 - 16h30	13h30 - 16h30	14h - 16h30

LES INDICATEURS FINANCIERS

A/ Les dépenses de transport et de traitement (SMET)

1. Déchets ménagers banaux

Nature	QTTE	LOC.	Nbre benne	TRANSPORT		TRAITEMENT + TGAP		Transport + Traitement	
				P.U.	Montant	P.U.	Montant	en € HT	en € TTC
DECHETERIE de VILLE DEVANT BELRAIN									
TOUT VENANT	136.0	960 €	70	114,0 €	8 004.0 €	91.95 €	12 505.2€	21 469.2€	23 520.1 €
VEGETAUX	73.7	0 €	17	150.1 €	2 701.5 €	34.1 €	2 516.0 €	5 217.6 €	5 739.3 €
BOIS	61.4	480 €	20	145,2 €	2 904.5 €	49,7 €	3 050.9 €	6 435.5 €	7 031.00 €
METAUX	24.8	480 €	10	19.64 €	196.4 €	0,0 €	0,0 €	676.4 €	696.01 €
CARTONS	22.0	480 €	22	105.9 €	2 329.49 €	21,8 €	479.58 €	3 289.07 €	3 569.97 €
GRAVATS	40.0	0 €	6	86.18 €	709.07 €	6,4 €	256.06 €	965.1 €	1 061.6 €
MOBILIER	36.9	0 €		0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €

TOTAL SMET mutualisé - DECHETERIE de VILLE DEVANT BELRAIN

Ss TOTAL 1	394.8 T	2 400 €	145	-	16 844.9 €	-	18 807.7 €	38 052.9 €	41 618.0 €
-------------------	----------------	----------------	------------	----------	-------------------	----------	-------------------	-------------------	-------------------

TOUT VENANT	350.7	960 €	119	114.34 €	13 606.82 €	93.95 €	32 951.2 €	47 518.0 €	52 174.7 €
VEGETAUX	75.8	0 €	18	150.1 €	2 551.42 €	31.3 €	2 373.1 €	4 924.5 €	5 417.0 €
BOIS	92.6	480 €	28	145,22 €	4 066.3 €	49.5 €	4 579.7 €	9 126.0 €	9 990.7 €
METAUX	53.6	480 €	17	19.64 €	333.84 €	0,0 €	0,0 €	813.8 €	847.22 €
CARTONS	25.0	480 €	25	105.89 €	2 647.14 €	22.4 €	563.1 €	3 690.3 €	4 011.3€
GRAVATS	78.0	0 €	7	86.18 €	603.2 €	2 012.1 €	2 012.1 €	2 615.3 €	2 675.6 €
MOBILIER	48.1	0 €		0,00 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €

TOTAL SMET mutualisé - DECHETERIE de VAUBECOURT

Ss TOTAL 2	723.8 T	2 400 €	214	-	23 808.7 €	-	42 479.2 €	68 688.0 €	75 116.5 €
-------------------	----------------	----------------	------------	----------	-------------------	----------	-------------------	-------------------	-------------------

TOTAL SMET mutualisé - DECHETERIE de VAUBECOURT et VILLE DEVANT BELRAIN

TOTAL 1+2	1 118 T	4 800 €	359	-	40 653.6 €	-	61 287 €	106 741 €	116 734 €
------------------	----------------	----------------	------------	----------	-------------------	----------	-----------------	------------------	------------------

2. Autres déchets non dangereux

Nature	Tonnage	Coût
Mobilier	85 T	0 €
DEEE	65 T	0 €
Textile	Non communiqué	0 €
Huiles végétales	Non communiqué	0 €

3. Déchets dangereux des ménages

Déchèterie Vaubecourt et Ville devant Belrain		
NATURE	Qté	Montant TTC
Déchets Dang. Hors Eco DDS	9.84 T <i>soit 1.49 kg/hab./an</i>	14 395.76 € TTC <i>Soit 2.18 €/hab./an</i>
Filière Eco DDS	6.59 T <i>Soit 1.00 kg/hab./an</i>	0.00 € <i>Soit 0.00 €/hab./an</i>

4. Autres déchets dangereux des ménages

	SOCIETE	QUANTITE	TRANSPORT	TRAITEMENT	TOTAL € TTC
Batteries	Ets DEL	0.97 T	0 €	0 €	0 €
Huiles minérales	GRANDIDIER	1.80 T	140.6 €	105.6 €	246.3 €
Piles	COREPILE	10.18 T	0 €	0 €	0 €
Lampes / Néons	RECYLUM	0 T	0 €	0 €	0 €
Pneus	ALIAPUR	7.42 T			110.0 €

1000 litres d'huiles minérales usagées = 1 tonne

B/ Synthèse des coûts liés aux déchets réceptionnés et traités

a. Dépenses de fonctionnement des 2 déchèteries (CCAA)

POSTES de DEPENSES	MONTANT
Electricité / Eau/Téléphone	1 883.92 €
Fourniture entretien	1 191.59 €
Sous total	3 075.5 € TTC
Gardiennage (0.7 ETP)	26 023.6 €
Animation / Technique (0.75 ETP)	643.1 €
TOTAL <i>(Fonctionnement)</i>	29 742.2 € TTC <i>4.52 €/hab.</i>

b. Amortissement et intérêt d'emprunt (CCAA)

NATURE	MONTANT TTC
Amortissement des investissements*	49 168.03 €
Equipement informatique	134.14 €
Intérêt d'emprunt	368.47 €
TOTAL <i>(Amortissement et intérêt)</i>	49 670.64 € TTC <i>7.54 €/hab.</i>

* Bungalow, conteneur à huile, petit matériel

c. Dépenses de transport et de traitement des déchets (SMET)

6 579 hab.	QUANTITE	TRANSPORT HT	TRAITEMENT HT	TOTAL TTC
TOUT VENANT	487 T	21 610.8 €	45 457.2 €	75 694.87 €
VEGETAUX	149 T	5 252.9 €	4 889.1 €	11 156.3 €
BOIS	154 T	6 970.8 €	7 630.7 €	17 021.7 €
METAUX	78 T	530.2 €	0,0 €	1 543.2 €
CARTONS	47 T	4 976.6 €	1 042.7 €	7 581.2 €
GRAVATS	118 T	1 312.3 €	2 268.1 €	3 737.3 €
DEEE	65 T	0,0 €	0,0 €	0,0 €
MOBILIER	85 T	0,0 €	0,0 €	0,0 €
Sous-total	1 183 T	40 653 € HT	61 288 HT €	116 734 € TTC
Autres déchets	20 T			356.3 €
Déchets Dangereux S.	16 T	4 300.6 € HT	8 683.0 € HT	14 395.8 €
TOTAL	1 219 T	44 953.6 € HT	69 970.9 € HT	131 486 € TTC
Transport/Traitement	<i>185 kg/hab.</i>			<i>20.0 €/hab./an</i>

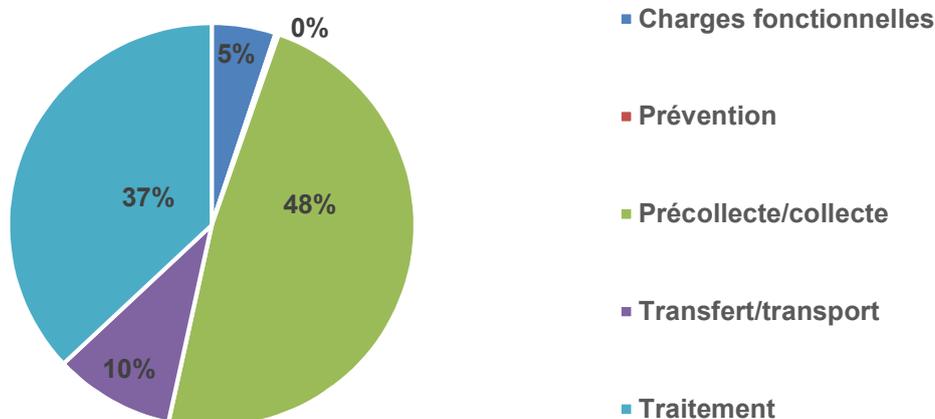
TOTAL des dépenses des 2 déchèteries <i>(Fonctionnement, transport/traitement, amortissement, intérêt d'emprunt)</i>	210 898.8 € TTC <i>32 €/hab.</i>
--	--

C/ Recettes de valorisation :

	Quantités	Valorisation	Prestataires	Montant
DEEE	65 T	Filière REP	Eco SYSTEMES	5 160 €
Mobilier	85 T	Recyclage	Eco MOBILIER	6 377 €
Cartons	47 T	Recyclage	Papeterie	0 €
Batteries	0.97 T	Valorisation	Ets DEL	342 €
D.D.S.	6.6T	Incinération	Eco DSS	1 846 €
Métaux	78 T	Recyclage	Ets DEL	4 231 €
TOTAL des recettes de valorisation perçues par le SMET				17 956 € <i>2.69 €/hab.</i>

SYNTHESE DES COÛTS DU SERVICE

Répartition des coûts du service, hors recettes



Le coût total du service s'élève à **739 170 € TTC**